

FRANCE BLEU | 01 juillet 2018 | Thomas NOUGAILLON

LA PIERRE DE BOURGOGNE TIENT SON «IDENTIFICATION GÉOGRAPHIQUE»



LA PIERRE DE BOURGOGNE TIENT SON «IDENTIFICATION GÉOGRAPHIQUE»

Souvent copiée, jamais égalée, la pierre de Bourgogne est désormais protégée par une «identification géographique». L'épilogue d'un combat vieux de 15 ans porté par l'association «Pierre de Bourgogne». Désormais cette filière qui représente près de 600 emplois est protégée.

Une reconnaissance méritée pour la pierre de Bourgogne qui vient d'obtenir -vendredi 29 juin 2018- son «indication géographique» décernée par l'Institut national de la propriété intellectuelle (INPI). Les quatre départements Bourguignons sont concernés: la Côte-d'Or, la Saône-et-Loire, la Nièvre et l'Yonne. L'indication géographique couvre plusieurs types de matières premières: la lave, la pierre mureuse, les blocs ou les tranches de pierre.



Une réalisation en pierre de Bourgogne (illustration) - Association Pierre de Bourgogne 21000 Dijon, France



L'extraction et la taille de la pierre de Bourgogne dans une carrière© Radio France - Association Pierre de Bourgogne



Un sculpteur à l'action - Association Pierre de Bourgogne

De même que les produits finis et semi-finis comme: les pavements, dallages, bancs, escaliers, corniches, murs, blasons, ou encore les sculptures. C'est l'Association «Pierre de Bourgogne» qui rassemble 27 entreprises -des carriers, des tailleurs de pierre, des artisans ou encore des sculpteurs- qui va gérer cette indication géographique et son cahier des charges.

Avec cette reconnaissance, fini les contrefaçons. Fabrice Descombes, président de «Pierre de Bourgogne». «Jusqu'à présent tout un chacun pouvait utiliser le mot pierre de Bourgogne pour des produits autres que de la pierre naturelle de Bourgogne. On pouvait trouver de la céramique, du béton, du grès céram, de la pierre reconstituée! Tous ces produits pouvaient légalement utiliser le mot pierre de Bourgogne pour vendre leurs matières premières». Cela signifie que demain «pourront porter les mots pierre de Bourgogne uniquement les produits intégralement extraits et façonnés en Bourgogne» se félicite Fabrice Descombes.

La pierre de Bourgogne représente 15,8% de la production de pierre calcaire et de marbre en France. Elle emploie près de 600 personnes. Le chiffre d'affaire de la filière est évalué à 53 millions d'euros dont 22% réalisés à l'exportation. Jusqu'en 2014, seuls les produits agricoles et viticoles pouvaient bénéficier d'indications géographiques. C'est la loi dite «consommation» du 17 mars 2014 qui a élargi les indications géographiques aux produits manufacturés.